

Les Marocains à l'étranger et le développement économique du Maroc : perspectives et espoirs

David Bensoussan

Pour pouvoir dissenter sur l'impact économique potentiel des Marocains résidant à l'étranger, quelques principes de base de la grille d'analyse qui suit méritent d'être tablés. L'essor économique se produit dans des pays ayant des bonnes infrastructures de transport et de communication, un plus grand degré de liberté et de démocratie et une économie qui ne soit pas centralisée outre mesure. C'est dans cette optique que j'aimerais aborder le sujet de l'apport économique potentiel des Marocains résidant à l'étranger. Dans une première partie, un portrait d'ensemble des réalités économiques mondiales sera brossé suivi d'un portrait des réalités politiques et économiques marocaines. En effet, les conditions politiques internes et externes ont une grande influence sur le potentiel économique du Maroc. Cela est d'autant plus vrai que les Marocains résidant à l'étranger se normalisent graduellement à des standards de civisme et de démocratie et leur implication future sera bien moins enthousiaste s'ils ne perçoivent pas cette réalité dans leur pays natal. Je conclurai sur le cas particulier des Sépharades pour lesquels d'autres facteurs entrent en jeu.

Ci suit le plan de la présentation :

I. Les réalités économiques marocaines

- *Vue d'ensemble des secteurs de l'économie marocaine*
- *Descriptif des importations et des exportations*
- *Les accords économiques internationaux*

II. Les indices de liberté et de qualité de la vie

- *Les indices de qualité de la vie.*
- *L'indice de démocratie et de liberté de presse*

III. La vie politique

- *La vie politique interne*
- *Le Maroc sur la scène internationale*

IV. Les Marocains résidant à l'étranger

- *Un bassin de compétences*
- *Quelques priorités*
- *L'apport des Sépharades*

V. Conclusion

I. Les réalités économiques marocaines

Les statistiques qui vont suivre viennent apporter un certain éclairage sur l'ampleur de l'économie marocaine. J'y ajouterai des données de classement international qui, même si elles ne sont pas toujours flatteuses, s'améliorent généralement de façon régulière. Ils viennent mettre en évidence le fait que si amélioration il y a, beaucoup reste encore à faire. Je traiterai dans l'ordre les aspects suivants : une vue d'ensemble ses secteurs principaux de l'économie marocaine, des produits d'importation et d'exportation ainsi que les traités internationaux et ferai mention de certains indices de qualité de la vie.

a) Vue d'ensemble des secteurs de l'économie marocaine

Le PIB de l'économie marocaine est estimé à plus de 100 Mds \$ soit un PIB de 4800 \$/habitant (vs 42 000 pour le Canada) et est basée sur les secteurs suivants : l'agriculture qui représente 15 à 20 % du PIB et qui occupe plus de 40 % de la main d'œuvre reste souvent soumise aux aléas des variations du climat. Les services représentent 35 % du PIB et le tourisme (plus de 9 millions de visiteurs) en constitue une partie importante. Le secteur industriel représente près de 15 % du

PIB et l'exportation des phosphates (3^e producteur mondial) constitue plus de 25 % des exportations marocaines. Ajoutons que le secteur public joue un rôle important dans l'économie.

b) Descriptif des importations et des exportations

Les importations incluent les matières plastiques, les tissus, les équipements de télécommunication et les produits électroniques. Des secteurs importants sont en plein essor : industrie automobile (Tanger), les composantes électroniques, l'industrie cinématographique, les services aux entreprises (délocalisations), des projets ambitieux d'énergie solaire pour réduire la dépendance quasi complète de sources extérieures en matière de production d'énergie, et bien sûr le tourisme.

Les principales exportations sont les agrumes (2^e exportateur mondial d'agrumes et d'huile d'olive), les matières premières, les phosphates, des composantes électroniques les textiles (2 M de m² de tapis).

c) Les accords économiques internationaux

Les accords économiques internationaux offrent un autre éclairage sur l'économie marocaine.

Le Maroc a été un des premiers pays à chercher des relations contractuelles avec la CEE (communauté économique européenne) et a obtenu le statut avancé de l'Union Européenne en 2008. Le parlement marocain est reconnu comme partenaire pour la démocratie par l'Assemblée parlementaire de l'Europe. Le Maroc est également reconnu comme partenaire stratégique des USA et un traité de libre-échange a été ratifié en 2004. Il n'en demeure pas moins que 70 % des investissements au Maroc proviennent de France. En juin 2011, l'OECD a reconnu les nombreux efforts entrepris pour améliorer le climat des affaires tout en souhaitant de renforcer les

mesures anticorruption. Enfin, le Maroc a rejoint le Conseil de coopération du Golfe regroupant l'Arabie saoudite, les principautés du Golfe et la Jordanie. Ajoutons enfin que la cote financière de Standard & Pool est passée de BB à BB+ en 2005 puis à BBB- en 2010.

II. Indices de qualité de la vie et de démocratie

a) Indices de qualité de la vie.

Poursuivons avec des données de démographie et de qualité de la vie. Le taux de natalité en 2007 était de 29 % et le taux de mortalité de 3.5 %. L'espérance de vie est de 71 ans, la durée moyenne de scolarité est de 4,4 ans, et l'analphabétisme touche plus de 20 % de la population. Les estimations du pourcentage de chômage varient entre 8 et 15 %. L'urbanisation est en croissance constante. L'indice de développement humain compilé par le Programme des Nations-Unies pour le développement est un facteur composite qui prend en considération l'espérance de vie, la durée de scolarisation et le revenu national brut a classé le Maroc à la 114^e place en 2010. L'indice de qualité de la vie mesuré par *The Economist Intelligence Unit* prend en considération entre autres facteurs la stabilité politique, les libertés individuelles, le niveau d'égalité de la femme, la sécurité d'emploi et le taux de divorce place le Maroc au 65^e rang.

Quels sont donc les facteurs qui relèguent parfois le Maroc dans des positions peu élogieuses ? Bien que remarquable, l'essor économique est insuffisant pour subvenir aux besoins d'emploi compte tenu du taux de natalité élevé. Il y a à mon avis d'autres facteurs qui interviennent dans le développement d'une société : l'indice de démocratie et de liberté de presse et les relations internationales.

b) L'indice de démocratie et de liberté de presse

Les indices mesurant le degré des libertés au Maroc n'ont pas toujours été flatteurs. À titre d'exemple, l'indice de démocratie de l'*Economist Intelligence Unit* qui prend en considération le processus électoral, les libertés civiques, et les politiques gouvernementales place le Maroc à la 119^e place. Selon le rapport de *Freedom House* de 2006, la responsabilité financière, les libertés civiques, l'état de droit et la transparence en regard de l'anticorruption sont presque tous côtés en dessous de la moyenne. Toujours selon *Freedom House*, le Maroc vient en 68^e place pour ce qui touche la liberté de presse. Malgré la très grande liberté de presse, certains sujets demeurent tabous comme l'illustre la détérioration de conditions qui ont mené à la fermeture de la revue en langue arabe *Nichane* ainsi que celle du *Journal hebdomadaire*. Certains défenseurs des droits de la personne critiquent encore la législation antiterroriste et des restrictions appliquées à des personnes promouvant l'autodétermination du Sahara occidental.

Le Maroc a néanmoins pris un virage démocratique bien avant que l'on ne parle de printemps arabe. Le roi a appuyé des réformes démocratiques en donnant la voix publique aux victimes de la torture durant les « années de plomb » qui furent des années de répression particulièrement sévères contre les opposants à l'establishment. Le principe d'amnistie et d'amnésie a été proposé pour indemniser les victimes sans poursuivre les bourreaux. Cette formule a été acceptée par le Forum *Vérité et Justice* qui a décidé de porter la question des droits de l'homme sur la place publique. La première personne en charge de la Commission marocaine *Vérité et Reconciliation* ne fut autre que **Driss Benzekri**, ancien détenu et militant du Forum Vérité et Justice. Par ailleurs, des dispositions légales aux droits de la femme divorcée (la *moudawana*) ont été décrétées en janvier 2004. Ne fut-ce qu'au plan psychologique, ces gestes en faveur des droits de la personne sont des gestes avant-gardistes dans le monde arabe.

Le printemps arabe de 2011 désigne un ensemble de manifestations populaires qui ont secoué les pays arabes et résulté en un changement de régime relativement pacifique en Tunisie et en Égypte. En Libye, au Yémen et en Syrie, il s'est accompagné de violence et de répressions non moins violentes. Au Maroc, un certain nombre de manifestations ont eu lieu, mais les revendications furent disparates : droits linguistiques amazighs, lutte contre la corruption, revendications islamistes ou même demande d'une monarchie constitutionnelle. Une réforme majeure a été engagée et tout porte à croire que l'évolution démocratique du Maroc se fera dans la non-violence. Le 17 juin, le roi Mohamed VI a proposé que les changements incorporent le renforcement des pouvoirs du Premier ministre élu et l'indépendance de la justice vis-à-vis les pouvoirs législatifs et judiciaires. Néanmoins, le roi peut limoger des ministres ou dissoudre le parlement et demeure le chef suprême de l'armée et l'autorité suprême en matière de religion. Le référendum du 1er juillet a consacré ces changements. Il reste qu'un certain pouvoir non défini se trouve dans les commissions royales.

III. La vie politique marocaine

a) La vie parlementaire

La vie politique est caractérisée par un grand nombre de formations politiques (MP, PAM, PI, PJD, PNI, PPS, UC, USFP etc.). La proportion des votants est passée de 50 % en 2002 à 30 % en 2007, dont 19 % d'abstention, ce qui montre une certaine désillusion de la vie politique. Le taux de participation est néanmoins passé à 45 % aux législatives de 2011.

Contrairement à d'autres états de la région qui ont eu des changements de régime aussi brusques qu'inattendus, la présence d'islamistes non majoritaires au sein du parlement marocain rassure

plus d'un et le fait que le roi conserve la maîtrise de certains dossiers essentiels rassure ceux qui craignent des abus potentiels de la mouvance islamique.

Il existe une tendance islamiste interdite au Maroc : il s'agit de la mouvance *Al Adl wal Ihsan* (justice et spiritualité) qui ne reconnaît pas le roi comme Commandeur des croyants. Par ailleurs, des attentats ont été perpétrés à Casablanca en 2003 (45 victimes), en 2007 (2 terroristes morts) et à Marrakech en avril 2011 (17 victimes) et l'AQIM (Al-Qaeda in the Maghreb) tente de faire des percées au Maroc, des cellules ayant été démantelées en 2009 et en 2012. Bien que la liberté de culte soit respectée, on a noté en 2010 l'expulsion de religieux chrétiens accusés de prosélytisme.

b) Le Maroc sur la scène internationale

Le Maroc est généralement perçu comme un pays modéré. Le Maroc est reconnu par les USA comme étant un partenaire stratégique et participe à certains exercices de l'OTAN. L'aide américaine annuelle au Maroc est de l'ordre de 700 millions de dollars. Le conflit frontalier avec l'Algérie ne s'est pas estompé et le niveau des échanges bilatéraux est quasi-négligeable, au détriment des deux pays. De fait le marché entre les pays du Maghreb ne dépasse pas 1,3 % du marché global. Par ailleurs, ces deux pays s'affrontent au sujet de l'ancien Sahara espagnol. La Cour internationale de justice a conclu en octobre 1975 qu'il n'y a pas de rattachement du Sahara espagnol au Maroc sur le plan légal. Néanmoins, une entente de principe a été entérinée par les parties en 1991 en regard d'une autonomie. Mais les modalités et limitations de cette autonomie ne font pas encore consensus. Par ailleurs, quelques irritants existent encore entre le Maroc et l'Espagne et le commerce de l'Espagne avec le Maroc ne représente que 1,5 % du commerce global espagnol.

IV. Les Marocains résidant à l'étranger

a) Un bassin de compétences

4 millions de Marocains vivent à l'étranger en Europe ce qui représente une émigration moyenne de plus de 100 000 personnes par an au cours des 40 dernières années. Les envois d'argent des Marocains résidant à l'étranger représentent 9 % du PIB. La question est de savoir si des investissements émanant des Marocains résidant à l'étranger se font en nombre suffisant.

De façon générale, l'affection que portent les Marocains établis au Canada envers leur pays d'origine est patente. Le désir de bien faire est latent. Les structures des organisations à but non lucratif sont en phase de rodage. Les moyens sont encore modestes étant donné qu'il s'agit d'une immigration relativement récente compte tenu de la population sépharade. Sur le plan professionnel, il se développe une expertise dont le Maroc pourrait sans doute bénéficier, notamment dans les projets de relocalisation.

Au Maroc même, le nombre de chercheurs par million d'habitants est de 647 comparé à 2473 pour l'UE. Plus de 70 % des études se font en sciences humaines et en arts et la production scientifique est faible ; le manque d'opportunités n'est pas étranger à la fuite des cerveaux qui est énorme au Maroc. Certaines initiatives européennes ont visé la modernisation des infrastructures de recherche au Maghreb. L'initiative de Barcelone parrainée par l'UE depuis 1995 visait le développement scientifique, mais les réunions s'enrayèrent en raison d'un agenda sur lequel on ne s'entendit guère. Depuis 2004, l'*European Neighbourhood Policy* a visé entre autres facteurs à encourager la mobilité scientifique, mais les résultats sont modiques. Il reste qu'un très grand nombre des Marocains diplômés résident à l'étranger.

f) Quelques priorités pour les Marocains résidant à l'étranger

En regard du tableau économique, il est clair que de bonnes conditions de liberté et de démocratie ouvrent la voie à une meilleure implication des Marocains résidant à l'étranger. Il y a cependant des priorités criantes sur lesquelles il serait bon d'insister :

Première priorité : La dépendance critique en regard des conditions météorologiques au Maroc peut avoir un effet déstabilisateur sur le secteur agricole, 14 millions de ruraux dépendant de ce secteur. Le regroupement et la mise en commun du matériel agricole et des compétences encouragés par le Plan vert constituent un effort de rationalisation louable. Mais il reste que des méthodes de culture nécessitant des quantités d'eau réduites devraient constituer une des priorités.

Seconde priorité : L'urbanisation croissante exige de son côté un investissement dans l'industrialisation des zones urbaines. La délocalisation d'usines étrangères pourrait renforcer cette industrialisation et des gestes non négligeables ont été posés dans ce sens. Toutefois, l'apport des Marocains de l'étranger devrait pouvoir mettre à profit l'expérience nord-américaine d'une bureaucratie souple et dévouée au service du public et de l'essor économique. La qualité et l'efficacité de service de la fonction publique en Amérique du Nord seraient un excellent modèle à suivre.

Troisième priorité : Les technologies de l'information se développent rapidement. Toutefois, les méthodes d'enseignement traditionnelles sont à repenser. Les connaissances du monde moderne sont encyclopédiques et sont disponibles dans de nombreuses sources électroniques. Ce qu'il faut, c'est une éducation qui enseigne non pas la connaissance, mais l'apprentissage permanent et critique. De nouvelles solutions doivent être

développées et une pédagogie visionnaire et adaptée au Maroc doit être formulée.

Quatrième priorité : expliquer le Maroc et la dynamique qui y existe permettrait de nuancer certaines préconceptions pouvant exister au sein des médias.

b) L'apport des Sépharades

L'apport potentiel des Sépharades est une ressource importante en mode veilleuse. Elle pourrait être considérable. Mais il fluctue avec les aléas du conflit du Moyen-Orient. Il faut cependant souligner que le Maroc a été impliqué dans le rapprochement israélo-égyptien qui a abouti en la paix du Camp David et que le roi Hassan II fut un visionnaire et un acteur important dudit rapprochement. Actuellement, le Maroc supporte l'initiative de paix arabe qui propose une normalisation en échange d'un retrait total aux frontières de 1967. Des irritants demeurent encore : tout récemment, des manifestations ont eu lieu contre la présence d'un délégué israélien au Salon du livre. Cette intention de boycottage de la participation d'Israël vient saper les efforts visant à renouer avec un dialogue judéo-arabe, et spécialement le dialogue judéo-marocain. L'auteur aurait souhaité non pas une attitude régressive ou conflictuelle, mais une attitude de dialogue entre les écrivains qui contribuerait à sortir le Moyen-Orient de l'impasse actuelle. Il aurait été souhaitable que les élus dénoncent les manifestations qui ont résulté en le départ du délégué israélien du salon du livre marocain. Autrement, cela réduit les possibilités de dialogue et tempère les efforts de ceux qui veulent créer un climat propice pour le rapprochement entre les Marocains de diverses origines. Si seulement ceux qui vilipendent Israël ont droit de cité, comment envisager un avenir de paix auquel nous aspirons tous ? Si seulement ceux qui se refusent à admettre la réalité d'Israël ont droit à la parole, comment le Maroc pourra-t-il s'épanouir dans une telle homogénéité ?

Lorsque le Maroc a rejoint la ligue arabe en 1958, il a importé des notions de boycott économique et culturel qui ont fait perdre la confiance des Juifs du Maroc dans leur avenir. Ce fut une erreur monumentale. Deux poids deux mesures en regard des adversaires du Moyen-Orient et la perception d'une compassion unilatérale font que les Juifs du Maroc gardent une certaine distance. Il faut cependant noter que le Maroc a été un des rares pays arabes qui a respecté le patrimoine religieux des Juifs marocains et qu'il est le seul de ces pays où il existe un musée sur le judaïsme. C'est également un pays qui accueille bien les touristes d'Israël. À l'heure où les jeunes générations vivant en dehors du Maroc considèrent le pays avec un certain recul, il ne faudrait pas entraver les efforts de rapprochement et ne faire du Maroc qu'un vague pays d'exotisme et de nostalgie.

V. En guise de conclusion :

Le mouvement du 20 février a mis en évidence une aspiration au changement. Les bannières ont déploré la corruption, le clientélisme, les disparités sociales, les abus de pouvoir, la concentration du pouvoir économique dans les mains d'élites, ont souhaité plus de liberté de presse, de droits pour les Amazighs et d'emploi des jeunes. Ces manifestations au grand jour se sont généralement faites sans violence. Le fait que l'on ait pu décrier ces réalités au grand jour constitue en soi un facteur positif. Le fait que des commissions officielles en discutent ouvertement sur la place publique est indéniablement honorable. Mais le diable est dit-on, dans les détails, soit ceux qui régiront l'application des recommandations des dites commissions.

Nous sommes à un tournant de l'histoire. Les nouvelles générations des Marocains résidant à l'étranger se normalisent à un mode de vie différent et acquièrent des compétences qui seraient hautement bénéfiques au Maroc. Il n'est pas dit que l'envoi des fonds au Maroc se continuera au même niveau qu'il l'est actuellement,

d'autant plus si la crise économique en Europe continue de sévir encore. Leur insertion potentielle dans les rouages de l'économie marocaine dépendra tant des conditions générales qui y prévalent, mais aussi de l'accueil qu'ils y recevront et de la place que l'on voudra leur faire. Le Maroc se trouve à la porte de l'Afrique et de l'Europe et peut orienter ses priorités dans ces directions.

Le défi est d'importance. Il nous revient d'en prendre les rênes et de mettre le cap sur des horizons prometteurs.